



**Compte rendu n°17 de la réunion de la Commission
Régionale « Sport dans l'Entreprise »
Du 24 novembre 2016 à 18h00
A la Maison des Associations 6, quai du Plessis à PONTIVY**

Présents :

- André PANNETIER : Responsable de la Commission Régionale « Sport dans l'Entreprise » à la Ligue de Bretagne
- Michel KÉRISIT : Responsable de la Commission Sportive Régionale représente les Corps en l'absence de Vincent GOUSSET.
- Serge MICHEL, Président des Corps briochins 22
- François SOUBEN : Membre du Comité 56 et présent pour les Corps du Morbihan (Bernard CHAPALAIN devrait prendre le relais par la suite).

Excusés :

- Gwénaél DIVANAC'H, Responsable des Corps 29 TT
- Vincent GOUSSET, Responsable de la Commission Corpo Ille et Vilaine 35

André PANNETIER, Président de la Commission accueille les différents participants et présente notre hôte François SOUBEN, membre du Comité du 56 et également Président du Club de PONTIVY-MALGUÉNAC et le remercie pour l'organisation de cette réunion et du repas prévu à l'issue de cette dernière.

1^{er} point abordé : Approbation du PV de la Commission Régionale du 25 novembre 2015. Après communication dudit P.V. à Messieurs SOUBEN et KÉRISIT absents l'an dernier, le P.V. est approuvé.

2^{ème} point abordé : Bilan de la saison 2015/2016 des Comités 22 et 35 et perspectives du Comité 56 et états des effectifs 2016/2017.

22 : Pour la saison 2015/2016 le Champion en D1 est l'Hôpital 1 (tous les résultats complets en pièce annexe ainsi que l'état du Ping Costarmoricain). Le Tournoi annuel précédé de la traditionnelle remise des Trophées aux 3 premiers de chaque Division a eu lieu comme habituellement à Plédran. La tombola gratuite est toujours autant appréciée par l'ensemble des participants qui repartent tous avec au moins un lot. Une superbe finale qui n'a trouvé son dénouement qu'à 11 à 9 au 7^{ème} set et a vu le couronnement de Julien ADELIN (Hôpital 1) face à Loïc GUAGLIOZZA. Bonne représentation au Bretagne à PLOEREN (3 titres et plusieurs podiums) et les époux MARENGUE obtiennent 3 médailles au France à INGRÉ de bronze en simple Dames, double mixtes et doubles Dames. Pour la saison 2016/2017, le Championnat consécutivement à un vote en A.G. passe à 2 Divisions (D1 à 9 équipes et D2 à 8 équipes pour 91 joueurs et 9 entreprises ou Collectivités représentées). Sinon, aucun contentieux au niveau sportif n'est venu entacher la saison. Participation au Forum des Associations Briochines à STEREDENN pour la 7^{ème} fois dans le cadre de la promotion du Sport en Entreprise. Gros succès et belle vitrine. Beaucoup de contacts pour le Corpo

mais aussi pour les Clubs de l'Agglomération dont nous faisons à cette occasion office d'ambassadeurs de notre discipline en distribuant leurs plaquettes.

Satisfaction d'une création d'une équipe au SDIS grâce à Marie-Noëlle 5 inscrits au départ passé à 12 depuis. Belle dynamique (tables achetées, maillots, entraînements réguliers etc.) de bon augure pour espérons-le une 2ème équipe peut-être en 2ème phase et plus sûrement la saison prochaine.

Après des démarches, pourparlers, réunions, courriers auprès de la Mairie de PLOUFRAGAN et du Club d'ARMOR PING aboutissement au forceps d'un accord pour avoir le créneau du jeudi soir (contre paiement à la MAIRIE et au Club occupant) pour abriter les « SDF » du Ping Briochin depuis plus de 30 ans HUTCHINSON(ex-JOINT-FRANCAIS).

Enfin proposition et décision prise à la majorité des membres du Bureau afin d'équiper tous les joueurs et joueuses participant aux compétitions Régionales et Nationales d'un maillot CORPO.

35 : Pour la saison 2015/2016 Michel KÉRISIT indique que c'est l'ATSCAF qui l'a emporté et ce pour la 1ère fois d'où leur regret de ne pas avoir pu disputer leurs chances lors du Bretagne par équipes qui malheureusement a dû être annulé au dernier moment du fait du désistement notamment du 56. Comme depuis de très nombreuses années les finales du 35 ont eu lieu à MORDELLES sous forme de demi-finales puis finales. Enfin, Michel tient à mettre en exergue le titre obtenu par Élodie BOUTEILLER (ATSCAF- 1610 points) au France à INGRÉ, ce qui n'était pas arrivé depuis très longtemps, à l'issue d'une finale haute en suspense(11 à 9 au 5ème set) face qui plus est à Sophie ANDRÉ (Numérotée 173 française), mieux classée et qui jouait sur ses terres. Elle obtient également une médaille d'argent en double Dames associée à Geneviève MARENGUE.

Au niveau des effectifs, on décompte pour la saison 2015/2016 27 équipes pour 4 Divisions (1 D1 ; 2 D2 et une D3) pour 138 joueurs et joueuses.

Les statistiques au jour de la réunion pour la saison 2016/2017 font état de 28 équipes, la pyramide restant à 1 D1, 2 D2 et 1 D3. Deux nouveaux Clubs (1 à ST-MALO et un autre à VERN) et peut-être un 3ème en cours d'instruction la scierie mobile de la famille BALCOU-LEBORGNE. A signaler également que 16 équipes sont inscrites en Coupe, compétition habituelle dans le 35.

Dans le cadre de la journée Nationale « Sport en Entreprise », l'initiative est prise de relancer cette journée afin de promouvoir le Tennis de Table Corpo.

56 : André nous apprend malheureusement que l'Association est mise en sommeil. Rappelons que lors de la réunion de l'an dernier, Alain BRIÈRE nous avait fait part de son intention d'arrêter à la fin de l'Olympiade après plus de 25 ans de bons et loyaux services et qu'il se faisait fort de « dégoter » un digne successeur mais force est de constater que n'est pas chose aisée de nos jours. André, Michel et moi-même avons expliqué différents points sur le fonctionnement des différents Championnats Corpos ainsi que les procédures à François afin que ce dernier puisse adresser un mail à tous les joueurs susceptibles de pouvoir venir disputer les épreuves Régionales et pour certains nationales. Il est acté que pour l'aider dans sa tâche différents documents lui seront adressés afin surtout dans un 1^{er} temps de ré-affilier le Club Corpo du 56. L'objectif à terme étant bien entendu de relancer un Championnat Corpo.

3^{ème} point abordé : Réorganisation des Commissions départementales. Ce point sera revu compte tenu des défections du 56 et du 29.

4^{ème} point abordé : État des effectifs – qualification corporative - SPID

André rappelle l'importance de faire valider tous les joueurs Corpos qu'ils soient traditionnels ou promotionnels notamment le plus rapidement possible dans l'optique du Bretagne à THORIGNÉ.

5^{ème} point abordé : CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INDIVIDUELS DANS LE 35 LE 7 JANVIER A THORIGNÉ-FOUILLARD.

Michel nous informe que le prix du repas du soir a été fixé à 22 euros.

6^{ème} point abordé : CHAMPIONNAT DE BRETAGNE PAR ÉQUIPES DANS LE 29, le 3 juin 2017.
Compte tenu des incertitudes sur cette compétition il est proposé par André qu'une décision serait prise quelques temps après la fin des Championnats encore existants du 22 et du 35 afin de savoir si elle est organisée ou non ?

7^{ème} point abordé : Information sur le fait que le Championnat de France Corporatif les 29 et 30 avril 2017 aura lieu à PONT A MOUSSON(54).

8^{ème} point abordé : Questions diverses (aucune)

Fin de la réunion à 20h00.

Le secrétaire de séance,

Serge MICHEL

Le Président de la Commission Régionale,

André PANNETIER